

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1051 prix en Conseil d'administration :

n° 1051

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

5 novembre 1937

Numéro JO

n° 492 du 30/11/1937

Date du numéro

30 novembre 1937

TEXTE INTÉGRAL

Est rendu exécutoire de rôle supplémentaire de la taxe personnelle, impôt locatif et taxe* de voirie (exercice 1937) . comprenant quatorze articles et s'élevant à la somme de trois mille six cent quarante-trois francs quatre-vingt-quinze centimes.